



L'INFO RELAIS

RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES DU CANTON DE QUINGEY



2012

N°40 mai-juin 2012



Bonjour,
Je m'appelle Loren, je suis en deuxième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants. Je vais réaliser un stage au relais et à la micro crèche de Quingey, à compter du 29 mai 2012 jusqu'au 03 avril 2013. J'ai hâte de faire la connaissance des enfants ainsi que la vôtre. A bientôt Loren

Dans ce numéro :

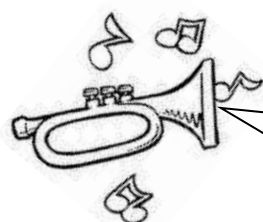
- Statut:
- Les impôts
- Calendrier des itinérances:
- Accueil ludique
- Il était une fois un accueil :
- Parler dire communiquer
- La vie du relais:
- Pique nique et sortie à la ferme
- Recette et bricolage:
- Fête des mères et des pères
- Activité d'été
- Festivals et marchés des saisons

C'est l'été, trois petits moustiques

C'est l'été
Trois petits moustiques
m'ont piqué
Un sur le front
Un sur le nez
et le troisième au bout du pied
Trois petits boutons
ont poussé
Un sur le front
Un sur le nez
Et le troisième au bout du pied
Me voilà tout défiguré ! C'est ... l'été !



Bonjour,
1,2,3 soleildepuis quelques semaines, de belles journées ensoleillées vous invitent à sortir et à découvrir la nature ...le printemps est vraiment là et les vacances arrivent à grands pas !
Avant de partir vous reposer et pour clôturer cette année je vous propose deux rendez-vous extérieur. Tout d'abord un pique nique le jeudi 07 juin à Quingey, et pour ceux qui aiment l'aventure une visite à la ferme de Cramans le jeudi 12 juillet.
Vous trouverez aussi dans ce journal la suite de notre rdv « il était une fois un accueil » sur la communication et quelques conseils pour votre déclaration d'impôts.
Le prochain journal viendra en septembre aussi je profite de celui-ci pour souhaitez bonne route à tous les enfants qui ont animé de leur présence le Relais durant cette année, et qui prendront prochainement le chemin de l'école. Et à vous tous bonnes vacances !
A bientôt au relais!
Anne COMBY



Le relais sera fermé

- du 30 avril au 06 mai
- Le vendredi 18 mai
- Et pour les vacances d'été:
- du 30 juillet au 19 août



Chaque année le centre PAJEMPLOI communique à l'administration fiscale le montant de vos revenus déclarés par vos employeurs. Ce sont ces montants qui figurent sur votre déclaration pré remplie. Vérifiez-les et corrigez-les si nécessaire. Comme tous salariés, les assistant(e)s maternel(le)s sont soumis à l'impôt sur le revenu. Elles ont le choix entre deux modes de déclaration :

- **le régime de droit commun**

Le revenu à déclarer est constitué par le total des salaires nets imposables

· La somme à déclarer est pré imprimée sur la déclaration (case AJ ou BJ)

· Ce mode de déclaration peut permettre de bénéficier de la prime pour l'emploi

· Le montant correspondant à la rémunération des heures complémentaires et majorées apparaît dans la case AU ou BU car il compte pour le calcul du revenu fiscal de référence et la prime pour l'emploi.

- **le régime d'abattement forfaitaire** (particulier aux assistantes maternelles).

· Un calcul particulier est à effectuer pour déterminer la somme à déclarer

· Ce calcul est à faire par enfant et par année civile

· Les rémunérations à prendre en compte pour ce calcul sont : le salaire imposable, les congés payés et les différentes indemnités.

· Le centre des impôts peut être amené à demander les justificatifs de calcul. (dans un délai de trois ans)

Il est impératif que l'assistante maternelle dispose d'un relevé d'heure journalier par enfant pour être en mesure d'effectuer ce calcul.

Les rémunérations à prendre en compte sont (A) :

Le salaire imposable qui apparaît sur la fiche de salaire = Salaire net + CSG et RDS imposables

L'indemnité représentative de congés payés, et les indemnités diverses : entretien, nourriture, transport.

Ne pas déclarer la rémunération perçue au titre des heures complémentaires ou majorées

(ces montants sont déjà déduit du salaire net imposable figurant sur la fiche de paye PAJE Emploi)

Déduction forfaitaire (B) :

La somme forfaitaire à déduire du revenu est calculée à partir des journées d'accueil de huit heures et plus.

Pour les journées d'accueil inférieures à huit heures : On totalise les heures effectuées sur l'année en journée de moins de 8 heures et on divise le total par 8 pour obtenir un nombre équivalent de journées.

Seul le temps de garde réel est à prendre en considération

le temps de formation, les jours fériés rémunérés, les absences de l'enfant rémunéré ne sont pas à comptabiliser en temps de garde réelle.

Pour calculer la déduction forfaitaire on prend le nombre de jours X 3 heures de SMIC

(de janvier 2011 à novembre 2011 : $9.00€ \times 3 = 27.00€$ et pour le mois de décembre 2011 : $9.19€ \times 3 = 27.57€$)

Dans certains cas le calcul se fera avec 4 heures de SMIC.

Montant à déclarer :

Si votre montant A est supérieur à votre montant B :

- déclarer la différence des deux. (Total A - Total B) dans la case AJ ou BJ de votre déclaration d'impôts.

Si votre montant A est inférieur à votre montant B :

- ce « déficit » correspondant à la garde d'un enfant il peut être déduit du salaire imposable perçu pour la garde d'un autre enfant.*

- ou il convient de déclarer « 0 » sur votre déclaration de revenus.

**lettre de la direction des services fiscaux du chef lieu de la région Franche Comté (direction des services fiscaux du Doubs) : « l'imputation du déficit correspondant à la garde d'un enfant est possible sur les salaires nets imposables perçus pour la garde d'autres enfants mais ne peut en aucun cas aboutir à un déficit imputé sur d'autres revenus.*

Dans les deux cas les sommes déclarées doivent avoir été perçues dans l'année (ex : le salaire de Décembre 2011 payé en Janvier 2012 sera déclaré sur la déclaration des revenus 2012)

Le centre des impôts peut estimer le montant de votre imposition et de votre prime pour l'emploi dans les deux régimes d'imposition avant le dépôt de votre déclaration. Vous pouvez faire des simulations d'imposition sur le site des impôts.

Crédit d'impôt pour frais de garde de jeunes enfants Pour les parents employeurs

Les parents qui font garder, à l'extérieur de leur domicile, leurs enfants âgés de moins de six ans au 1er janvier 2011 (nés après le 31 décembre 2003), bénéficient d'un crédit d'impôt.

Le centre PAJEMPLOI vous adresse par courrier l'attestation fiscale 2011.

Vous la retrouverez aussi sur le site www.pajemploi-urssaf.fr dans votre espace employeur, rubrique « éditer mes attestations fiscales » ainsi qu'une fiche technique « bien comprendre votre attestation fiscale ».

Source : impots-gouv.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter votre centre des impôts.

Tél. : 08.10.467.687

Ces informations vous sont données sous réserve de modifications éventuelles apportées par le Ministère des Finances. Vous pouvez obtenir plus de précisions en contactant l'administration fiscale : 0810 467 687 ou en consultant le site www.impots.gouv.fr rubrique documentation.

Et sur le site www.pajemploi.urssaf.fr où une fiche pratique explicative est à votre disposition ou dans votre espace personnel pour consulter votre revenu imposable.



LES ACCUEILS LUDIQUES

CALENDRIER DES ITINERANCES

Régulièrement le relais organise un accueil ludique dans les communes d'itinérance de votre canton. Ces rencontres sont conviviales et permettent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent de jouer et de s'intégrer dans un petit groupe grâce à votre présence.

C'est un moment de rencontre et de jeux. Pas d'inscription nécessaire.

Alors, n'hésitez plus, venez nous retrouver !

Les itinérances sont divisées en deux temps distincts:

-de 9h à 9h45mn, je vous reçois individuellement pour répondre à vos questions.

-de 10h à 11h30mn, je vous reçois en groupe pour proposer aux enfants un atelier d'éveil



Pr
i
n
t
e
m
p
s



| <u>Animation</u> 2012 | TEMPS D'INFORMATION INDIVIDUEL 9H A 9H 45MN | ACCUEIL LUDIQUE 10H A 11H30MN |
|----------------------------------|--|-------------------------------------|
| CHENECEY Salle des fêtes | MARDI 15 MAI | |
| PESSANS Salle des fêtes | MARDI 22 MAI | |
| LIESLE Salle St Etienne | MARDI 29 MAI | |
| EPEUGNEY Salle de la Sorbonne | MARDI 05 JUIN | |
| ARC ET SENANS Salle des fêtes | MARDI 12 JUIN | |
| QUINGEY Salle des fêtes | MARDI 19 JUIN | |
| CHAY Salle des fêtes | MARDI 26 JUIN | |
| RUREY Salle des fêtes | MARDI 03 JUILLET | |
| LIESLE Salle St Etienne | MARDI 04 SEPTEMBRE | |



La ludothèque sans le relais passe aussi

- * à RUREY le jeudi 24 MAI à salle des fêtes de 8h30 à 11h30
- * à CHENECEY BUIILLON le Jeudi 28 JUIN à Salle des fêtes de 8h30 à 11h30



**N'oubliez pas d'apporter les
chaussons
des enfants et des adultes!**

Il était une fois un accueil ...



⇒ Parler, dire... communiquer

Maryline, assistante maternelle, se pose toujours mille questions sur son métier, malgré son expérience professionnelle. « Comment je peux faire pour qu'Adèle prenne du plaisir à manger des morceaux ? » « J'ai l'impression d'avoir passé la journée à dire « non » ! Comment je peux faire pour que ça se passe mieux ? » ...

Pas facile de rester seule face à toutes ces interrogations. Elle a pu en discuter avec ses collègues qui lui ont expliqué comment elles pratiquaient. Maryline l'a abordé également lors des séances d'analyse de la pratique. Elle en a aussi échangé avec l'animatrice du relais. Toutes ces rencontres l'ont aidé à poursuivre plus sereinement les accueils.

Pour aller plus loin, Maryline a choisi de profiter de son droit à la formation continue. Elle a suivi durant trois samedis celle intitulée « adapter sa communication avec l'enfant ». Ça n'a pas été forcément facile d'organiser autrement toutes les activités prévues habituellement ces jours-là (ménage, courses, loisirs de ses enfants...). Maryline n'a pas du tout regretté ce choix ! Au contraire ! Ces journées lui ont donnée une énergie nouvelle, un vrai coup de fouet pour travailler encore mieux au quotidien.

Depuis, elle aborde autrement les petites difficultés qui se présentent. Ce qu'elle a entendu au cours de la formation est resté en veille dans un « petit coin de son cerveau » ! Lorsqu'une situation se présente, spontanément, Maryline s'apprête à agir comme d'habitude, mais c'est comme si une alarme clignotait en elle pour lui rappeler qu'elle doit au contraire observer, analyser avant d'agir !



Tout est sujet à réflexion ! Les mots employés, l'environnement, la personne à qui l'on s'adresse... Par exemple, auparavant, Maryline donnait parfois de petits surnoms affectueux aux enfants, selon un trait de caractère, une manière de faire... Ça pouvait être : « coquine », « gourmand »... En se mettant à la place de l'enfant, elle s'est vue enfermée dans le rôle qu'on lui donnait à travers cette « étiquette ». De même, des jeux de rôles réalisés en formation l'ont marquées ! Elle a joué le rôle d'un enfant pris dans son jeu. L'adulte arrive alors pour l'emmener aussitôt dans la salle de bain pour changer sa couche, sans mot dire. Alors, elle a pu ressentir la surprise et la frustration de l'enfant. C'est pourquoi elle l'accompagne par la parole, quelque soit son âge, de ce qui va arriver : enlever ses vêtements pour changer la couche, sentir le produit froid pour le nettoyer, se préparer à sortir... Il en est de même quant aux émotions de l'enfant. La colère, la peur, la joie, la tristesse, la surprise, le dégoût, l'adulte peut les reconnaître lorsqu'il les vit ! Pour l'enfant, il n'en est pas de même. Par exemple, la simple vue d'une bête ressemblant quelque peu à un chien ou même à un loup (on ne sait jamais !) l'empêche d'avancer. Si personne ne lui a mis de mots sur ce qu'il ressentait, il ne peut pas comprendre ce qui se passe en lui et être rassuré.

Autre situation de la vie quotidienne : donner des limites. Maryline a eu la vérification qu'en ce domaine, il n'y avait pas de baguette magique ! Elle a retenu qu'en parlant à l'enfant, à sa hauteur (demander à Hugo d'arrêter de prendre les jouets des mains d'Adèle depuis l'autre bout de la cuisine n'a pas beaucoup de chances d'atteindre son destinataire !), et en partant de ce qui s'était passé, en parlant de soi, de ses besoins (« j'ai besoin que... »), cela apportait quelques résultats ! Dans la pratique, cela demande de l'entraînement pour devenir un automatisme. Maryline s'oblige à l'appliquer régulièrement.

Communiquer passe non seulement par la parole, mais aussi par les gestes, les postures... Maryline reste attentive à ce que peut montrer l'enfant. Aussi, si Adèle laisse repliées ses jambes alors qu'elle la soulève pour qu'elle prenne appui sur ses pieds, Maryline comprendra alors qu'Adèle n'est pas prête, simplement en l'observant !

La communication est un outil que chacun utilise à sa façon, facilement ou pas... C'est surtout un moyen de prendre contact avec l'autre pour créer un lien. Pour que le message passe, c'est tout autant la façon dont c'est dit, le moment, la disponibilité de chacun, les mots utilisés ... qui ont leur importance.

Maryline a retenu que « pratiquement tout peut se dire, mais tout dépend de la manière de le dire ». Cela vaut quelque soit la personne à qui cela est destiné, enfant comme adulte. Maryline compte bien aller plus loin en suivant une autre formation portant sur la relation avec les enfants et leur famille ! Pour l'instant, elle prend le temps d'adapter peu à peu tout ce qui lui paraît important de modifier. Prendre le temps, c'est aussi vrai pour les enfants...



Lors de la signature du contrat, vous vous êtes mis d'accord avec votre assistante maternelle pour prendre un temps en fin de journée pour parler de votre enfant et du déroulement de la journée.

N'oubliez pas que ce temps fait partie de son temps de travail !!

Il est également important, pour le respect de la vie privée de votre assistante maternelle que ce temps d'échange soit court et qu'il concerne uniquement l'accueil de l'enfant.

Tant que vous êtes présent, elle travaille.

Si c'est nécessaire pensez à compter le temps de travail complémentaire

jours fériés

Loi n°2012-387 du 22 mars 2012

les jours fériés chômés seront payés sous seule condition d'ancienneté minimale de trois mois avec l'employeur. Les autres conditions sont abrogées (avoir accompli plus de deux cents heures au cours des deux mois précédent le jour férié et avoir été présent le dernier jour de travail précédent et le premier jour suivant le jour férié).



Pique-nique bucolique

Jedi 07 juin

de 11h à 14h30

Au programme: jeux, pique nique, rondes et bonne humeur.

Lieux: Rendez vous à partir de 11h avec votre pique nique à **Quingey, dans le parc derrière la maison de retraite.**

Organisation: Cette sortie est organisée par la micro crèche, le relais assistantes maternelles et la maison de retraite.

Repas tiré du sac, n'oubliez pas de prendre de l'eau !

Apporter vos couvertures ou vos plaids pour s'asseoir par terre

Prévoir crème solaire et chapeau car le soleil sera là !

En cas de mauvais temps le pique nique aura lieu dans la salle polyvalente de la maison de retraite.

Pour faciliter l'organisation **merci de vous inscrire au relais avant le 31 mai** en indiquant bien le nombre de personnes et vos n° de téléphone.

Inscription par téléphone uniquement : 03 81 63 72 05

Petit jeu à préparer: « Au fil des saisons »

Artiste dans l'âme ou peintre gribouilleur d'un jour nous vous proposons de venir accrocher une œuvre (dessin, collage, peinture, montage-photo..etc.) format A4 maximum, sur un fil à linge qui sera tendu dans le parc. Création libre ou sur le thème des saisons.

Une œuvre par personne inscrite, adultes et enfants... et oui, vous aussi les adultes !

Elle sera le signe de votre présence à ce pique nique.

Cette exposition éphémère sera le symbole du lien que nous tissons chaque année et viendra décorer et égayer notre pique nique bucolique.

Au moment de partir vous pourrez récupérer votre œuvre.



SORTIE A LA FERME

jeudi 12 juillet

Aux programme: Découverte des animaux, poules, moutons mais aussi plantations, pique nique et jeux.

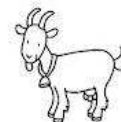
Lieux: Cette journée aura lieu à la **ferme pédagogique de Cramans à coté d'Arc et Senans.**

Organisation: Le bus passera dans les différentes communes du canton en fonction des inscriptions (horaires précisés plus tard selon l'itinéraire du bus). Nous passerons la journée à la ferme. Chacun apportera son pique-nique (possibilité de faire réchauffer un petit pot ou un biberon sur place).

Chaque enfant participera à 3 ateliers, visite de la serre et atelier de plantation, visite de l'élevage des volailles et de la bergerie, et promenade en calèche.

- Coût de la journée : **5€ par enfant** et gratuit pour les adultes accompagnateurs.
- Le coût du bus est pris en charge par le relais.

ATTENTION : nombre de places limité dans le bus, **inscrivez-vous avant le 20 juin**



BULLETIN D'INSCRIPTION sortie à la ferme:

Nombre d'adultes: Noms et prénoms.....
.....

Nombre d'enfants: Noms et prénoms.....
.....

Commune:

Téléphone:

Adresse mail:

Nous prendrons le bus

Nous viendrons avec notre propre véhicule

L'organisation de la journée et les indications pour le bus vous seront adressées ultérieurement.



IDEKLIC Du 11 au 14 juillet 2012

39260 Moirans en Montagne
Tél : 03.84.42.00.28
Fax : 03.84.42.64.02
e-mail : festival.ideklic@wanadoo.fr
Reservation avant le mercredi 06 juillet

Des ateliers pour les enfants
Des spectacles pour tous (y compris les tout petits)
Des ateliers ouverts parmi lesquels l'enfant trace son propre chemin.
Des spectacles qui développent l'imaginaire.



12ème Festival des mômes Vache de fêtes

du 23 au 26 Août 2012
à Montbéliard, pour les enfants
de 6 mois à 13 ans :

ateliers, spectacles au théâtre ou dans les rues,
espaces dédiés à la petite enfance, espaces ludiques...
Inscription sur le site internet www.festivaldesmomes.fr

Renseignements : 03.81.91.86.26



GROTTE D'OSSELLE

A 13 km au nord d'Arc et Senans vous trouverez les grottes d'Osselle, un parcours aménagé sur 1.300 mètres avec 15 salles. Au fur à mesure de votre avancée, vous pourrez admirer de belles concrétions aux formes diverses et couleurs variées, allant du bleu à l'orange translucide, et de splendides stalactites et stalagmites colorées par les sels minéraux et ne soyez pas étonné de voir au cours de votre visite un squelette d'ours de 40.000 ans d'âge reconstitué avec des ossements trouvés sous les éboulis car la grotte d'Osselle est la plus importante nécropole mondiale d'ours des cavernes (2 à 3000 squelettes).

Bonne visite

Renseignements: 03 81 63 02 09

VOS ENFANTS SAVENT-T-ILS NAGER ?...ET VOUS ?

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !!
SUR : SAVOIRNAGER.FR OU AU 06-34-55-97-38

**Aquagym
Bébé nageur**



Aquaphobie

**A Arc et Senans, en piscine privée dès la mi-mai.
Du lundi au samedi de 10h00 à 20h00.**

SORTIES ESTIVALES



12ème Festival des jardins du 1er juin au 21 octobre Saline royale d'Arc et Senans

Le festival des jardins invite à une flânerie dans une quinzaine de paradis vert, à mi chemin entre la composition d'architectes et de paysagistes. Réalisés par des élèves jardiniers, ces jardins offrent une promenade étonnante. Le thème de cette année: les amitiés végétales.

Renseignements: 03 81 54 45 45
www.salineroyale.com



Le 9 juillet 2012

Un contre la montre entre Arc et Senans et Besançon.
Spectaculaire à voir même pour les tout petits
mais **attention** danger !
Surveillez bien vos enfants , les coureurs vont très très vite !



Marché des Saisons

Retrouvez le goût des produits de saison !

- **A QUINGEY**

Tous les 3èmes vendredis de chaque mois, de 17h 00 à 20 h 00, sur la Place d'Armes. Vente directe de produits bio ou provenant d'une agriculture durable et/ou fermière

- **A MESMAY**

L'alter MARCHÉ

*Producteurs locaux
Associations
Artisans*

les 1er vendredi du mois de 17h à 20h de mai à octobre au milieu du village
Pour promouvoir des produits de qualité, ce marché est un lieu d'échange entre producteurs, distributeurs et consommateurs. Mais aussi un lieu de sensibilisation, d'information, d'animation et surtout de rencontre et de détente.

Conférences

« Laisser exprimer sa colère »



Mardi 29 mai 20h30

Salle des fêtes de Mamirolle

Animé par Malvina SWAJA -formatrice en

"L'agriculture biologique peut-elle nourrir le monde ?"



animée par Roland Sage

vendredi 25 mai - 20h30
salle "murmures de la Loue"
mairie de Quingey

« L'eau: découverte et plaisir Au quotidien »



MARDI 12 JUIN 2012
À 20H30

ANTENNE PETITE ENFANCE BESANÇON

Intervenant :

J.BARDI, Administrateur - I. MARCOS PIANET,
Directrice de la structure multi-accueil
Antenne Petite Enfance de Franche-Comté

Lieu :

Maison de la Famille - 12 rue de la Famille
Salle du Conseil de L'UDAF - 25000 BESANCON

Tout public :

parents,
professionnels de l'enfance, étudiants

Participation :

plein tarif 7 € -
Etudiants 4 € - Adhérents : gratuit.



Pour de faux: Fabriquez-vous des flaques d'eau en découpant des formes de flaques dans du carton fort (utilisez des boîtes de céréales entre autres...) Peignez-les avec de la gouache bleue. Installez les flaques un peu partout sur votre surface de jeu. À l'aide d'un tambourin, déterminez les consignes de jeu avec les enfants. Par exemple, vous pourriez utiliser les consignes suivantes : 1 coup : je saute dans la flaque d'eau, 2 coups : je tourne tout autour et 3 coups : je saute dedans sur un seul pied.

Pour de vrai : trouvez une belle grosse flaque d'eau suivez les mêmes consignes et amusez vous bien !

Jouer dans l'eau pour de faux ou pour de vrai !

Recette

Petit flans de courgettes

Pour 4 enfants

1 courgette, 2 œufs, 100g de fromage blanc, 1 noisette de beurre

Couper la courgette dans le sens de la longueur et la cuire à la vapeur avec la peau

Mixer la courgette et y ajouter une noisette de beurre

Mélanger les œufs avec le fromage blanc et y incorporer ensuite la purée de courgette

Verser dans les ramequins

Cuire au bain marie en plaçant les ramequins dans un plat à gratin et en ajoutant de l'eau
30 mn à 180 °c



petite création



Petits cœurs magiques

pour la fête des papas et des mamans.

Découper des cœurs dans du papier blanc, et faire sur chacun des petits dessins à la bougie.
Les peindre avec de l'encre (on peut le faire avec de la peinture).

Et magie !

les dessins apparaissent au passage de l'encre.

Après séchage, choisir un papier de couleur assorti pour chaque cœur.

Découpez les feuilles de couleur en petits rectangles puis les coller sur une grande feuille blanche.

lesribambelles.canalblog.com



Deux petits pieds mouillés dans le sable cachés
Dix petits doigts de pieds, ensablés
Deux jolies mains serrées, dans la mer étalées
Dix petits doigts trempés, agités
Deux jolis yeux dorés
Dans un visage bronzé
Deux petits yeux futés, émerveillés

jeux



Jouer avec le sable !

Ingédients : 6 tasses de sable à jouer : 3 tasse de maïzena ; 1 ½ tasse d'eau froide ; un grand bac

Réalisation : mélanger vigoureusement l'eau et la maïzena jusqu'à obtention d'un mélange plutôt lisse. Ajouter le sable (1 tasse à la fois) au mélange liquide et bien mélanger avec les mains pour que le sable imprègne bien le mélange. Il ne reste plus qu'à jouer ! les formes que les enfants feront pourront tenir comme le sable mouillé et être détruites. Sensations garanties ! A la fin, ranger dans un bac hermétique. Lors de la prochaine utilisation, ajouter simplement 3-4 cuillères d'eau et mélanger. Site www.educatout.com

Relais
Familles Assistantes Maternelles
du canton de Quingey

Place de l'Église
25440 Quingey
Tél./Fax : 03 81 63 72 05
mail: relais.quingey@famillesrurales.org

| JOURS | HORAIRES | PERMANENCES |
|----------|--------------|---|
| mardi | De 9h à 9h45 | En itinérance dans les villages , sur rendez-vous et uniquement en période scolaire |
| | De 16h à 19h | Au relais: téléphone ou visite |
| mercredi | De 9h à 12h | Au relais sur rendez-vous |
| jeudi | De 13h à 16h | Au relais par téléphone |
| vendredi | De 9h à 12h | Au relais: téléphone ou visite |

L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.



Le journal « L'info relais » est un bimestriel gratuit disponible au relais et dans les mairies.

Directrice de la publication : Mylène ROUSSEL

Responsable de la rédaction : Anne COMBY

Imprimé par Campus Copie

25000 Besançon

Dépôt légal : septembre 2004

ISSN : 1769-0218

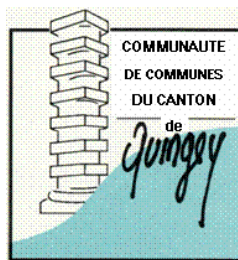


Familles Rurales Fédération
du Doubs
Maison de la Famille

12 rue de la Famille
25000 BESANÇON

Présidente : Mylène ROUSSEL

Le Relais Familles Assistantes Maternelles du Canton de Quingey est géré par un groupe de pilotage composé de parents, de représentants d'associations locales, de la CAF, d'élus, et de Familles Rurales Fédération Départementale du Doubs. Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, du Conseil Général du Doubs et de la Communauté de Communes du Canton de Quingey. Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Général (DIFS).



L'Info Relais, mai-juin 2012, n°40

Comment recevoir L'INFO RELAIS à votre domicile

par mail: envoyer votre demande à relais.quingey@famillesrurales.org

Pour les PARENTS EMPLOYEURS

Envoyer vos noms et adresse à

Relais Familles Assistantes Maternelles,

Place de l'Église, 25440 QUINGEY

accompagné d'un chèque de 5 € (frais d'envoi annuel) à l'ordre de

« Familles Rurales Fédération du Doubs »



votre journal l'info relais est également consultable sur le site Internet du canton de Quingey pour le consulter, suivre la démarche suivante:

- 1) www.canton-quingey.fr
- 2) Vivre
- 3) Petite enfance